



COMMUNAUTÉ DÉCIBEL VILLES

Webinaire de présentation
13 mars 2025

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DÉCIBEL VILLES

Communauté
Décibel
Villes





LE CIDB : QUI SOMMES-NOUS ?

- **Le CidB est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique.**
- **Le CidB a pour missions :**
 - de valoriser et diffuser les bonnes pratiques ;
 - d'inciter les collectivités à mettre en œuvre des politiques d'amélioration de la qualité de l'environnement sonore ;
 - d'accompagner les collectivités (villes, EPCI, territoires) dans leur gestion des problématiques liées à l'environnement sonore :
 - Urbanisme et construction, Mobilité et transports, Gestion du patrimoine et des services communaux, Gestion des activités économiques, Prise en compte des activités culturelles et de loisirs, Traitement des bruits de voisinage et médiation
 - de former les professionnels à la gestion de l'environnement sonore.



QUI SOMMES-NOUS ? L'ÉQUIPE DU CIDB DÉDIÉE À LA COMMUNAUTÉ DÉCIBEL VILLES

- Charlotte Lemoine, directrice
- Valérie Rozec, psychologue de l'environnement, responsable du pôle Formation et Prévention
- Justine Monnereau, juriste de l'environnement, responsable du pôle Communication et Ressources sur le bruit
- Andreea Gravot, référente structuration de la communauté
- Philippe Strauss, ingénieur en sciences physiques, responsable du pôle Communauté de pratiques et Réponses au public



LE CIDB : QUI SOMMES-NOUS ?

- Quelques actions déjà menées par le CidB à destination des collectivités :



LE CIDB : QUI SOMMES-NOUS ?

- Quelques actions déjà menées par le CidB à destination des collectivités :

Stages de formation

- M1 : Sans mesure acoustique
- 4-8 février 2023
- 20 novembre - 2 octobre 2023
- M2 : Avec mesure acoustique
- 10-13 mars 2025
- 4-13 novembre 2023

Lieux de formation

- Salon de la Santé et de l'Environnement de Lille
- 14, Avenue Despreux
- 75007 PARIS

CidB
Centre d'Information sur le Bruit

Le CidB est agréé QUALICRIP et inscrit au répertoire des formations depuis 2021.

Bruits de voisinage : constat des infractions

Modules 1 & 2

Cette formation permet aux agents territoriaux et notamment aux policiers municipaux d'aider les populations à résoudre les conflits de voisinage.

En effet, le Code général des collectivités territoriales prévoit des bruits de voisinage si les présidents des intercommunalités le déclarent. Afin de dresser des procès-verbaux de constat, les agents de l'intercommunalité doivent être désignés par le maire ou le président de l'intercommunalité.

Cette assemblée est composée de :

- M1 : le constat sans mesure acoustique
- M2 : le constat avec mesure acoustique

Le CidB, association loi 1901 reconnue d'utilité publique, est agréé par le Département du Nord et de la Région Hauts-de-France pour organiser des ateliers de formation destinés aux agents de l'intercommunalité.

Le programme de ce stage a été approuvé par le conseil municipal de la commune de Lille.

CidB
Centre d'Information sur le Bruit

14, Avenue Despreux
75007 PARIS

Le CidB est agréé QUALICRIP et inscrit au répertoire des formations depuis 2021.

Savoir contrôler la conformité des lieux diffusant des sons amplifiés

Cette formation permet, aux personnels des administrations concernées, de pratiquer le contrôle de la conformité des lieux diffusant des sons amplifiés sur tout le territoire.

CidB
Centre d'Information sur le Bruit

Constatés de l'importance de l'activité de diffusion de la musique dans l'environnement sonore français, mais également de la nécessité de garantir la santé et le bien-être des citoyens, le Ministère de la Culture et de l'Industrie et le Ministère de la Santé ont mis en place des mesures de prévention à prendre dans le cadre de la profession.

Le Code de l'environnement fixe alors des obligations aux diffuseurs de musique amplifiée, qu'ils soient professionnels ou amateurs, publics, privés ou associatifs.

La réglementation a évolué enlargissant son champ d'application à tous les établissements diffusant des sons amplifiés.

Les textes ayant entraîné la mise en conformité des lieux diffusant des sons amplifiés ont été adoptés par le conseil municipal de la commune de Lille.

Stages de formation

- M1 : 10-13 mars 2025
- M2 : 10-13 novembre 2023

CidB
Centre d'Information sur le Bruit

14, Avenue Despreux
75007 PARIS

L'acoustique dans les bâtiments : ce qu'il faut connaître

Cette formation permet aux professionnels, publics ou privés, qui ont des problèmes d'acoustique de comprendre les phénomènes liés à l'acoustique dans les bâtiments (modernes ou anciens).

Les constructeurs de bâtiments d'habitation doivent respecter des niveaux de bruit réglementaires. L'acheteur et le propriétaire doivent également être informés de la qualité acoustique des bâtiments qu'ils achètent ou louent. Des normes acoustiques fixes ont été mises en place pour garantir la qualité de l'habitat et la santé des occupants.

Le CidB, association loi 1901 reconnue d'utilité publique, est agréé par le Département du Nord et de la Région Hauts-de-France pour organiser des ateliers de formation destinés aux professionnels du bâtiment.

Stages de formation

- M1 : 10-13 mars 2025
- M2 : 10-13 novembre 2023

CidB
Centre d'Information sur le Bruit

14, Avenue Despreux
75007 PARIS

Le CidB est agréé QUALICRIP et inscrit au répertoire des formations depuis 2021.

Régler les conflits par la médiation : l'exemple des bruits de voisinage

Descouvrez l'art de la médiation pour résoudre les conflits de voisinage liés au bruit !

Vous êtes régulièrement confronté à des nuisances sonores en tant qu'illocataire ou bailleur et les démarches légales traditionnelles ne suffisent plus à apaiser les tensions ? Souvent, les sanctions ne font qu'accroître la rupture de communication entre les plaigés et les facteurs de trouble. La médiation apparaît alors comme une solution de pour instaurer un dialogue constructif et trouver des solutions durables.

Cette formation proposée par le CidB, association reconnue d'utilité publique loi 1901 sous l'égide du ministère en charge de la transition écologique, vous propose d'acquies des compétences précieuses pour résoudre les conflits liés aux bruits de voisinage. Fort de ses 47 ans d'expérience, le CidB vous guide à travers un programme complet pour :

- connaître le cadre juridique des bruits de voisinage ;
- comprendre les effets du bruit sur la santé ;
- maîtriser les règles de mise en place et de conduite d'une médiation efficace.





QU'EST-CE LA COMMUNAUTÉ DÉCIBEL VILLES ?

**La communauté des collectivités
engagées pour une meilleure qualité de
l'environnement sonore**



UNE COMMUNAUTÉ, MAIS POUR QUI, ET POUR QUOI FAIRE ?

- **Le constat :**
 - Respect de la réglementation, prévention, intégration de l'environnement sonore dans les projets urbains..., la **gestion du bruit est complexe**
 - **Société, réglementation et technologie évoluent sans cesse**
- **Nécessite de la part des élus et des agents territoriaux :**
 - de maîtriser des **compétences diverses et spécifiques**
 - de **faire évoluer les pratiques** et de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue,
 - de pouvoir **s'inspirer des initiatives opérationnelles d'autres collectivités.**



UNE COMMUNAUTÉ, MAIS POUR QUI, ET POUR QUOI FAIRE ?

- **La raison d'être de la Communauté Décibel Villes :**
 - **renforcer les compétences** des collectivités locales,
 - permettre de tirer parti d'une large **communauté apprenante**,
 - pour intégrer la **qualité des ambiances sonores** comme un élément fort de **votre politique d'environnement et de santé**.



UNE COMMUNAUTÉ, MAIS POUR QUI, ET POUR QUOI FAIRE ?

- **Qui peut rejoindre la Communauté Décibel Villes ?**
 - Les collectivités locales ou régionales (ville, département, région),
 - Les structures inter-communales,
 - Les regroupements de collectivités locales (métropoles, communautés d'agglomération, etc.)
 - En tant que membre collectif : association régionale ou nationale d'autorités locales, par exemple.



UNE COMMUNAUTÉ, MAIS POUR QUI, ET POUR QUOI FAIRE ?

- **Qui peut rejoindre la Communauté Décibel Villes ?**
 - Les collectivités locales ou régionales (ville, département, région),
 - Les structures inter-communales,
 - Les regroupements de collectivités locales (métropoles, communautés d'agglomération, etc.)
 - En tant que membre collectif : association régionale ou nationale d'autorités locales, par exemple.



REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ DÉCIBEL VILLES, QUELS AVANTAGES ?

- Accès numérique à l'espace dédié à la communauté sur bruit.fr
- Participation aux webinaires
- Possibilité d'accueillir une étape du Tour de France Décibel Villes
- Des tarifs préférentiels sur les formations, évènements et supports pédagogiques proposés par le CidB



REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ DÉCIBEL VILLES, QUELS AVANTAGES ?

- **Bénéficier d'un accès numérique à l'espace dédié à la communauté sur bruit.fr :**
 - Accès à une plateforme de ressources dédiées à la communauté
 - Accès numérique à la revue *écho bruit* (nouveaux numéros + archives)
 - Lettre d'information mensuelle du CidB
- **Votre collectivité identifiée sur la carte de France des collectivités engagées**



REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ DÉCIBEL VILLES, QUELS AVANTAGES ?

- **Un accès aux webinaires « Les jeudis de l'environnement sonore » :**
 - **Webinaires trimestriels :**
 - forums questions/réponses,
 - conférences techniques,
 - partage de pratiques...
 - → **Consolider vos connaissances, se tenir informés** de l'évolution des techniques, **réfléchir en commun** sur des thématiques.



REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ DÉCIBEL VILLES, QUELS AVANTAGES ?

- Les « jeudis de l'environnement sonore » : calendrier 2025
 - Jeudi 3 avril 2025 - 9h00-10h45 –
Webinaire « Restauration scolaire calme : quelles solutions ? »
 - Objectif : présenter des solutions techniques, des études récentes.





REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ DÉCIBEL VILLES, QUELS AVANTAGES ?

- **Le calendrier 2025 des « Jeudis de l'environnement sonore » (suite) :**
 - Jeudi 15 mai 2025 - Webinaire « Questions/Réponses - Un expert vous répond »
 - Jeudi 3 juillet 2025 - Webinaire « Nuisances sonores des pompes chaleur : quels moyens de prévention ? »
 - Jeudi 11 septembre 2025 - Webinaire « Questions/Réponses - Un expert vous répond »
 - Jeudi 16 octobre 2025 - Webinaire « Les rendez-vous techniques Décibel Villes » - Thème à définir avec les membres de la communauté.



REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ DÉCIBEL VILLES, QUELS AVANTAGES ?

- **Programmer une étape du « tour de France Décibel Villes »**
 - Journée d'information régionale, coorganisée par une collectivité et le CidB, sur un (ou des) thème(s) choisi(s) par la collectivité (rénovation des bâtiments, gestion des lieux diffusant des sons amplifiés, bruit et urbanisme, terrasses, livraisons, etc.).
 - Huit étapes déjà organisées :
 - **Lyon, Rouen, Metz, Montpellier, Aix-en-Provence, Nice, Lille et Strasbourg**
 - Prochaines étapes :
 - **Mercredi 21 mai 2025 à Toulouse**
 - **Mardi 23 septembre 2025 à Rennes (date à confirmer)**

REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ DÉCIBEL VILLES, QUELS AVANTAGES ?

- **Toulouse – Mercredi 21 mai 2025 – Journée d'information**
 - **Gestion du bruit en ville : comment concilier attractivité et tranquillité des riverains ?**



toulouse
métropole

NOTEZ LA DATE

Communauté
Décibel
Li...ll...lilles

Mercredi 21 mai 2025

Gestion du bruit en ville : comment concilier attractivité et tranquillité des riverains ?

La Ville de Toulouse se veut une cité vivante, au sein de laquelle habitants et visiteurs peuvent bénéficier pleinement du dynamisme économique et culturel que ce territoire attractif a à offrir. Toulouse a aussi à cœur d'améliorer la qualité de vie des Toulousains, et notamment de les prémunir des nuisances, sonores en particulier. Cette journée se propose d'examiner quatre enjeux qui symbolisent bien la nécessité pour l'action publique de s'incarner dans des approches concrètes s'appuyant fortement sur la sensibilisation des citoyens :

- **Nuisances sonores des terrasses de restaurants :** quelles approches privilégier ?
- **Radars pédagogiques de bruit :** en quoi peuvent-ils encourager à la conduite apaisée ?
- **Livraisons silencieuses :** comment en accompagner le déploiement ?
- **Pompes à chaleur et nuisances sonores :** comment favoriser la prévention ?

Des intervenants experts sur ces sujets apporteront des éléments de réponse à ces questions concrètes.

Événement gratuit sur inscription
(nombre de places limité)

Programme et inscriptions : www.bruit.fr





REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ DÉCIBEL VILLES, QUELS AVANTAGES ?

- **Des groupes de travail sur un thème**
 - Le CidB propose de retenir un à deux sujets par an travaillés en sous-groupes sur la base du volontariat. Les thèmes seront proposés par les membres de la communauté.



REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ DÉCIBEL VILLES, QUELS AVANTAGES ?

- **Une réduction de 15% sur toutes les prestations et événements du CidB :**
 - **Les stages de formation**
 - Voir programme sur bruit.fr
 - **La participation à la journée nationale du CidB**
 - Prochaine édition : **13 novembre 2025** – « **Les jeunes et le bruit : tous mobilisés pour leur santé et leur environnement** » – Maison des travaux Publics – 75008 Paris
 - **Les supports pédagogiques**
 - A destination des professionnels de l'éducation, de la santé et de la petite enfance, ainsi qu'aux particuliers. Supports disponibles depuis la boutique du CidB sur bruit.fr.



REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ DÉCIBEL VILLES, COMBIEN ÇA COÛTE ?

- Les tarifs pour 2025

Catégorie de collectivité	Tarif	Nombre d'accès numériques à bruit.fr pour les agents de la collectivité
Commune seule de moins de 20 000 habitants	168 €	1 accès
Commune seule de plus de 20 000 habitants	360 €	3 accès
Ville dont la métropole, communauté urbaine ou agglomération est inscrite à la communauté	168 €	1 accès
Intercommunalité (EPCI)	980 €	Accès illimité
Métropole	2000 €	Accès illimité
Commune adhérente au CidB en tant que membre actif ou membre actif pluriel	Gratuit	<p>Membre de soutien : 1 accès (offre exceptionnelle de lancement pour 2025)</p> <p>Membre actif : 3 accès</p> <p>Membre actif pluriel : accès illimité</p>



ADHÉSION AU CIDB, INSCRIPTION À LA COMMUNAUTÉ : QUELLE DIFFÉRENCE ?

- **Ville ou intercommunalité adhérente en tant que membre actif (à 350 €) : accès gratuit à la Communauté Décibel Villes**
- **Offre de lancement pour 2025 : une collectivité qui adhère au CidB en tant que membre de soutien (165 €) rejoint la communauté Décibel Villes sans frais supplémentaires.**
- **Métropoles (2000 euros) : inscription à la communauté Décibel Villes + adhésion au CidB**
 - **inscription à la communauté pour les communes de la métropole : 168 € (quel que soit le nombre d'habitants dans la commune)**



COMMENT REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ DÉCIBEL VILLES ?

- Paiement d'une inscription à la Communauté Décibel Villes
- Pas nécessité d'une délibération en conseil municipal (il ne s'agit pas d'une adhésion)
ANDREEA
- Processus de validation et paiement classique (ChorusPro)



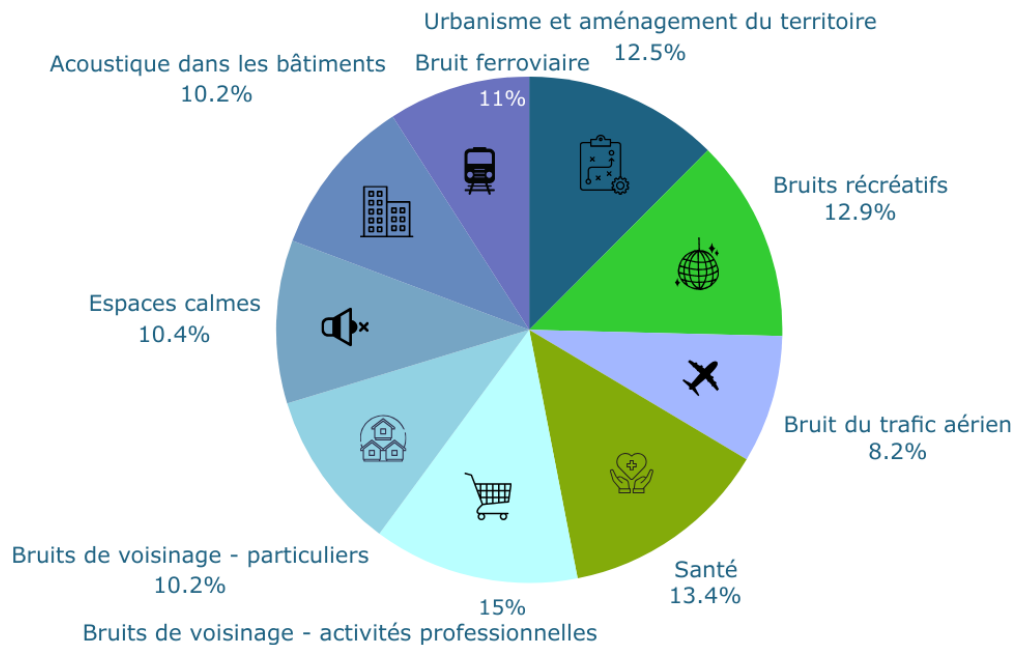
FOIRE AUX QUESTIONS

- Une ARS peut-elle rejoindre la communauté Décibel Villes ?
 - A priori, non, car la communauté Décibel Villes concerne les villes. Mais au cas par cas, en fonction des attentes, nous pouvons étudier la possibilité pour une ARS adhérente du CidB de rejoindre la communauté.



VOS PRINCIPAUX CENTRES D'INTÉRÊTS

Parmi ces sujets, lesquels vous intéressent particulièrement ?





LES PROCHAINES ÉCHÉANCES

- Webinaire du 3 avril 2025 - « Restauration scolaire calme : quelles solutions ? »
 - Le lien sera envoyé même si le paiement de l'inscription à la communauté Décibel Villes n'est pas effectif (mais il faudra avoir envoyé le formulaire)
 - Temps d'échange pour sonder les membres sur :
 - le thème du webinaire « Les rendez-vous techniques Décibel Villes » du 16 octobre
 - le sujet du « groupe de travail sur un thème »
- Webinaire du 15 mai 2025 « Questions / réponses »
 - Les membres envoient leurs questions avant le 29 avril 2025



DES QUESTIONS ?